

ATLAS PRATIQUE DES PAYSAGES D'Auvergne



GUIDE-ENQUÊTE SUR LES RELATIONS HOMMES-MILIEUX

RAPPORTS À L'EAU



03

SOMMAIRE

L'EAU POUR BOIRE

01. Citerne abreuvoir (63).
02. Le champ de puits de captage (03).
03. De l'eau publique à l'eau industrielle (63).
04. Usine d'embouteillage et aménagements connexes (63).
05. Mise en bouteille à Saint-Géron (43).

SE Baigner

06. Plages de rivières (43).
07. La base de loisir de l'étang (03).
08. Pression touristique au lac d'Aydat (63).

L'EAU CANALISÉE

09. Rivières busées (63).
10. Le Bédât canalisé et l'Ambène busé (63).
11. Témoignages du génie rural (63).
12. Système traditionnel d'irrigation (63).
13. Site de la Résistance et levade (63).
14. Béal refait (03).
15. Rampe d'irrigation (63).
16. Micro-barrage individuel (43).

DRAINAGE DE PRAIRIES HUMIDES

17. Zones humides de la Planèze (15).
18. Traces de modes d'exploitation anciens (15).
19. Canaux de drainage des prairies humides (63).
20. Mouillère (03).
21. Fossés de limagne et rases de roseaux (03).

CONSTRUIRE SUR LES PRAIRIES HUMIDES

22. Huit lots viabilisés à l'abord d'un village (15).
23. Zone humide pavillonnaire (63).

PROTECTION DES ZONES HUMIDES

24. Les tourbières du Nord-Ouest cantalien (15).
25. « L'atmosphère Cézallier » (15).
26. « Prends toi garde » au marais (15).
27. La « tourbière suspendue ». (63).
28. Les « corridors écologiques » : la leçon de la loutre (63).
29. Réhabilitation de zone humide (63).
30. Aménagements de prés salés (63).
31. Un milieu rare dans un environnement périurbain (63).

LES BORDS DE L'EAU

32. Système prairies-moulins (63).
33. La divagation de l'Allier (03).
34. Allier mobile et infrastructures routières (03).
35. La bande des cinq mètres (43).
36. Débardage par câble aux sources du Lignon (43).
37. Disparition progressive d'un cours d'eau (15).
38. La soif des vaches (03).
39. Belvédère sur les méandres de la Besbre (03).
40. Mise en défend des berges (15).

ÉPURATION DE L'EAU

41. La station de phyto-épuration (63).
42. Station d'épuration = étang (63).
43. Recyclage des eaux et combinaison d'intérêts (63).

QUALITÉ DE L'EAU, POLLUTIONS

44. Le hangar CSA (Conservatoire du Saumon de l'Allier) (43).
45. Moules perlières (15).
46. L'observatoire des poissons migrants (03).

SERVES ET MARES

47. Le motif des mares (03).
48. Les mares communales de l'Allier (03).

49. Servas rondes (63).
50. Les servas du Livradois (63).

LES ÉTANGS

51. Mare-étang (63).
52. Poissons de l'étang de Chancelade (63).
53. Etang disparu (03).
54. Etang récent : sur un modèle paysager (63).
55. Forges, étangs, sources, fontaines... (03).
56. Etang de Goule (03).
57. Etang colonisé (03).
58. Étangs du Moyen-âge (63).
59. La complexité historique des étangs du Livradois (63).
60. Les étangs anciens de la zone d'Orléat (63).

THERMALISME, EXPLOITATION DES SOURCES

61. Qu'est-ce qu'une construction commerciale du paysage? (63)
62. Le complexe de lieux lié au thermalisme (63).
63. Le réseau des vestiges oubliés du thermalisme (63).
64. Site protégé tombé dans l'oubli (63).
65. Petite station thermale d'aujourd'hui (15).

Photo de couverture : Les berges de l'Épi dans la vallée du même nom (massif du Cantal)

L'EAU POUR BOIRE

Direction de la publication :

Hervé VANLAER, directeur de la DREAL Auvergne

Conception, rédaction :

Collectif du Chomet*

Crédits photo, illustrations :

Dessins : Alexis PERNET

Photos : Victor MIRAMAND, Cyrille MARLIN, Marie BARET

**Le collectif du Chomet est un collectif interdisciplinaire composé de :*

Cyrille MARLIN, architecte et paysagiste dplg, docteur de l'EHESS, mandataire de l'équipe ; Marie BARET, Victor MIRAMAND, paysagistes dplg ; Alexis PERNET, paysagiste dplg, docteur en géographie ; Benjamin CHAMBELLAND, Stéphane DUPRAT, paysagistes dplg (Collectif Alpage) ; Nathalie BATISSE, ethnobotaniste ; Emmanuel BOITIER, consultant naturaliste, photographe ; Arnaud MISSE, architecte dplg, graphiste

01. CITERNE ABREUVOIR

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 6.02 Limagne de Gannat/Saint-Pourçain

Famille de paysages : Limagnes et terres de grandes cultures

Atelier mobile n°18 / 27.10.2011 / Tournebise-Bannières

Aménagement ordinaire auquel on n'attache plus d'attention : l'alimentation artificielle en eau des bêtes par l'installation d'une citerne mobile au milieu d'un pré, régulièrement amenée par un tracteur. La présence de la citerne a remplacé la culture des mares ou points d'eau naturels.



La citerne d'eau dans les prés est une évolution si anodine en apparence qu'on en oublie à la fois le sens et les raisons.

02. LE CHAMP DE PUIITS DE CAPTAGE

Département : Allier

Ensemble de paysages : 8.01 Val d'Allier

Famille de paysages : Vals et grandes rivières de plaine

Atelier mobile n°26 / 28.03.2012 / Le Veurdre, pont

Le site d'un pont est synonyme de renforcement artificiel des rives. C'est près de ces renforcements que sont installés les champs de captage de l'eau potable, car ils y sont protégés des divagations de la rivière. Une bonne partie de l'alimentation en eau potable des départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme est dépendante de la nappe alluviale de l'Allier. Avant le pont de Veurdre par exemple, sur la rive gauche, deux puits ont été installés dans un pré. Ils sont camouflés sous de petits monticules de terre au dessus desquels dépassent des cylindres de béton d'1 mètre de haut. Sur un monticule plus imposant a été construite une « maisonnette » technique. Autour du pré non pâturé, un grillage à double torsion a été installé pour éviter les intrusions. Dans la parcelle à côté, les tas de sables et de graviers d'une carrière d'extraction des matériaux du lit de la rivière. De l'autre côté de la route, un puits de captage est en cours de construction. Une forme de paysage inhabituel résulte de ces installations techniques.

Ces zones d'herbe sont intéressantes pour des raisons de qualité de l'eau mais aussi pour des raisons écologiques (milieux propices à la biodiversité).



Les puits de captage sont répartis sur une dizaine de zones, très proches du lit actuel. L'eau prélevée en ces endroits est moins soumise aux pollutions diffuses d'origine agricole et bénéficie également d'un effet de dilution par les eaux d'infiltration de la rivière, ces deux facteurs contribuant à des eaux de meilleure qualité.

03. DE L'EAU PUBLIQUE À L'EAU INDUSTRIELLE

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 3.04 Coteaux et faille de Limagne

Famille de paysages : Coteaux et pays coupés

Atelier mobile n°21 / 31.01.2012 / Site de la source de Volvic, vallon du Goulet

Le site des sources de Volvic est touristique. Un espace d'information a été construit pour l'accueil du public. Des parkings plantés, une promenade, une exposition, des panneaux d'information, des bancs pour se reposer... font découvrir la source et son exploitation sans pouvoir la voir. On ne peut voir que l'arrivée de la galerie de captage en forme de tunnel. Elle a été creusée dans les années 1920 sur une distance de 700 mètres pour pouvoir rejoindre une rivière souterraine dans la faille de Limagne qui alimente le site en eau de source. L'origine de la construction est publique, réalisée à l'époque pour alimenter en eau potable Volvic et les communes alentours. Depuis 1938, l'eau de Volvic est vendue en bouteilles, son exploitation est devenue industrielle. L'ensemble des installations s'étend sur sept hectares. Onze kilomètres de voies ferrées ont été construits. Dix-huit quais de déchargement permettent d'emporter le milliard de bouteilles remplies chaque année et exportées dans de nombreux pays. Une épidémie de poliomyélite et une mauvaise qualité de l'eau publique de Volvic ont été le déclencheur, il y a 80 ans, de ce processus industriel d'exploitation des ressources du sous-sol. Tous les éléments de fabrication d'un mode moderne industriel ont été mis en place : le bâtiment d'origine est toujours là, en fonctionnement ; sur la façade, un portrait fantomatique taillé dans la pierre du « promoteur du captage des eaux » ; des panneaux d'information racontant une histoire ; l'élément émergé de « l'iceberg » liquide (arrivée du tunnel) qui relève, comme aurait pu dire Bachelard, d'une poésie de l'espace tant la préciosité de l'eau se manifeste à travers ce trou au fond inaccessible dans les entrailles de la terre..



Devant la source de Volvic, tout est organisé pour mettre en scène la présence fantasmagique de l'élément mystérieux auquel personne n'a accès car il est bien gardé. Jusqu'à la fontaine au centre de l'espace, devant le bâtiment d'exploitation d'origine de la source, avec une inscription insolite.

04. USINE D'EMBOUEILLAGE ET AMÉNAGEMENTS CONNEXES

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 1.02 Monts Dore

Famille de paysages : Hautes terres

Atelier mobile n°18 / 27.10.2011 / D2089, Laqueuille

En 2005, une usine d'embouteillage a été construite à deux kilomètres du bourg de Laqueuille. L'usine occupe un site de plus de onze hectares dans le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. Une canalisation de six kilomètres de long a été construite pour acheminer l'eau depuis la source. C'est une échelle et un principe d'aménagement qui s'apparentent aux infrastructures d'amenée et de conduites forcées pour la production d'énergie hydraulique. A l'ouverture de l'usine, trente emplois sont créés. Le réseau de transports est amélioré pour les nécessités de fonctionnement de l'usine. L'usine est construite à peu de distance de la gare de la voie ferroviaire et utilise le réseau existant pour le transport de 80% de ses bouteilles. Le réseau ferroviaire est développé et rentabilisé par la présence de l'usine.

Une nouvelle entrée et sortie ont été créées sur l'ancienne RN89 près de l'usine pour y accéder.

05. MISE EN BOUTEILLE À SAINT-GÉRON

Département : Haute-Loire

Ensemble de paysages : 6.05 Limagnes du Brivadois

Famille de paysages : Limagnes et terres de grandes cultures

Atelier mobile n°7 / 23.06.2011 / Saint-Géron

L'usine d'embouteillage de l'eau minérale Saint-Géron est un bâtiment contemporain en bois et toiture-terrasse, implanté au pied de la première terrasse de la Limagne sur la commune même de Saint-Géron, face à la plaine. L'exploitation de cette source en eau minérale est la seule en Haute-Loire. La société Saint-Géron a su tirer partie de la richesse hydrologique des versants des plateaux de l'Alagnon. Les sources qui sortent à mi-pente sont nombreuses. Elles servaient jadis à irriguer de nombreux jardins et vergers implantés sur les coteaux. Beaucoup ont disparu. La société Saint-Géron développe une image de haute qualité (étiquette contemporaine, bouteille en verre design...) et distribue la production dans de nombreux restaurants de la région.



SE Baigner

06. PLAGES DE RIVIÈRES

Département : Haute-Loire

Ensemble de paysages : 9.03 Vallée et gorges de la haute Loire

Famille de paysages : Vallées, gorges et défilés

Atelier mobile n°3 / 26.05.2011 / Arlempdes et Goudet

Des plages au bord de la Loire, en contrebas de la chapelle et du château perchés sur leur roc à Arlempdes ou au pied des ruines du château de Beaufort à Goudet, sont utilisées pour la baignade. Les plages et endroits de baignade sont encore nombreux le long de la Loire.



La plage au bord de la Loire sous le château de Beaufort à Goudet.

07. LA BASE DE LOISIR DE L'ÉTANG

Département : Allier

Ensemble de paysages : 5.01 Forêts et bocage bourbonnais

Famille de paysages : Bocage

Atelier mobile n°25 / 29.02.2012 / Saint-Bonnet-de-Tronçais

Une partie de la rive de l'étang proche du village de Saint-Bonnet-Tronçais dans la forêt de Tronçais a été aménagée en base de loisir. Un grand toboggan jaune, une plage, des jeux pour enfants, un parking. Ailleurs, la majeure partie des rives est prise dans les roseaux.

Le site de l'étang est un site inscrit au titre de la politique de protection des sites de l'Etat. Avec comme particularité que le périmètre de protection se superpose exactement avec les limites du plan d'eau. Seule l'eau est effectivement protégée. Ce genre de périmètre curieux est le résultat d'une époque où la politique des sites était calquée sur une politique de préservation du patrimoine bâti. Des « objets naturels » étaient ainsi protégés comme des bâtiments. Aujourd'hui, la protection des sites et des paysages prend en compte à la fois des systèmes socio-économiques et des données naturalistes.



Les bases de loisir se sont répandues en Auvergne depuis une quarantaine d'années sur diverses sortes de plans d'eau : étangs comme ici sur l'étang de Saint-Bonnet dans la forêt de Tronçais, lacs naturels ou artificiels, retenues de barrage, bords de rivières...

08. PRESSION TOURISTIQUE AU LAC D'AYDAT

Département : Puy-de-Dôme
Ensemble de paysages : 1.01 Chaîne des Puys
Famille de paysages : Hautes terres
Atelier mobile n°17 / 26.10.2011 / Lac d'Aydat

Le lac d'Aydat est un site qui subit une forte pression touristique depuis une quarantaine d'années. De multiples installations ou aménagements ont été réalisés sur sa partie ouest et nord : campings, base de loisirs, accrobranches, promenade à dos d'ânes, parcours sportifs, restaurants, plage... La route qui borde le lac sur une grande longueur à l'ouest a rendu facile son accès et son utilisation à des fins de loisir. Elle permet de ranger le lac dans la catégorie particulière des lacs d'Auvergne longés par une route, dans laquelle entrent le lac Chambon et le lac de la Cassière. Ces lacs rencontrent des problèmes relativement similaires, liés à la pression d'installation des infrastructures touristiques et de l'urbanisation. Les aménagements les plus récents ont porté sur la zone de plage au pied de cette route. Un aménagement paysager d'importance a été réalisé (jeux pour enfants, promenade au bord de la plage et passerelle piéton sur pilotis pour récupérer la route en belvédère...).



L'image générale du lac d'Aydat dans le Puy-de-Dôme est celle d'une « petite station balnéaire ». Le site a été inscrit au titre de la politique de protection des sites de l'Etat il y a une quarantaine d'années. Mais le périmètre, proche des rives ne permet pas d'infléchir les orientations d'urbanisation sur les versants alentours très proches.

**L'EAU
CANALISÉE**

09. RIVIÈRES BUSÉES

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 6.01 Grande Limagne et plaine des Varennes

Famille de paysages : Limagnes et terres de grandes cultures

Atelier mobile n°20 / 30.01.2012 / Aulnat

L'Artière ressort après Aulnat. Elle a été busée pour construire une route. Elle longe une zone d'habitat pavillonnaire pour traverser ensuite la plaine de Limagne à ciel ouvert en partie en tranchée de canal jusqu'à sa confluence avec l'Allier, une quinzaine de kilomètres plus loin. Auparavant, elle a été canalisée sous l'univers urbain comme la Tiretaine et le Bédât. Elle prend sa source près de Saint-Genès-Champagnelle et s'écoule encore à ciel ouvert à Beaumont... Le tubage des rivières a été une pratique violente d'aménagement durant le 20ème siècle qui, pour gagner du terrain ou résoudre des questions d'hygiène, a coupé la vie des habitants urbains du rapport à leurs petits cours d'eau.

Les évolutions récentes de réflexions en termes de « trame verte et bleue » remettent en avant la présence oubliée de ces cours d'eau.



Bouche de sortie de l'Artière après d'Aulnat. La rivière a été busée depuis Beaumont et disparaît sous l'agglomération de Clermont-Ferrand. Les rivières qui ont disparu de l'univers ordinaire urbain à partir des années 1960 posent question aujourd'hui.

10. LE BÉDAT CANALISÉ ET L'AMBÈNE BUSÉ

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 6.01 Grande Limagne et plaine de Varennes

Famille de paysages : Limagnes et terres de grandes cultures

Atelier mobile n°20 / 30.01.2012 / Aulnat

Dans le bourg d'Entraigues, entre des terrains plantés d'arbres fruitiers, le Bédât est canalisé par une construction de soutènements en béton. Un muret sépare le cours d'eau en deux. De l'autre côté du bourg, au nord, l'Ambène est busé à son passage dans le bourg. Les restes d'un cordon de vergers et de maraîchage sont encore présents autour du village.



Entraigues est un bourg qui avait la chance de se trouver à la confluence entre deux petits cours d'eau, le Bédât et l'Ambène. L'un a été busé, l'autre canalisé.

11. TÉMOIGNAGES DU « GÉNIE RURAL »

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 1.10 Monts du Forez (limite ouest)

Famille de paysages : Hautes terres

Atelier mobile n°28 / 21.05.2012 / RD67, près d'Ambert

Le long de la route qui remonte un vallon près d'Ambert dans le Puy-de-Dôme, se trouve un bief dans lequel circule toujours de l'eau. D'abord entre le pré-verger et la chaussée légèrement surélevée par un muret, il passe sous la route et est coincé ensuite entre la chaussée et un mur de soutènement. Un peu plus loin au bord de la route, le départ du bief est simplement contrôlé par une planche de bois.

Les biefs que l'on rencontre partout dans ces petits vallons sont des témoins d'une ingénierie locale plus ou moins ancienne. On pourrait dire avec plus de précision, des « témoins du génie rural local ».



Les biefs que l'on rencontre dans les vallons du Forez près d'Ambert dans le Puy-de-Dôme sont des « témoins du génie rural local ».

12. SYSTÈME TRADITIONNEL D'IRRIGATION

Département : Cantal

Ensemble de paysages : 4.06 Châtaigneraie cantalienne

Famille de paysages : Campagnes d'altitude

Atelier mobile n°14 / 30.09.2011 / RD219, vers La Barésie

Dans le vallon d'un affluent du Célé dans la Châtaigneraie cantalienne, la Ressègue, une prairie en forte pente a été lacérée de petits béals horizontaux à pentes douces qui permettaient le captage de l'eau et son transport dans la prairie pour l'irriguer. Les rigoles étroites ont été creusées tous les dix mètres perpendiculairement à la pente. Les pentes sont très drainantes à cet endroit et l'irrigation permettait d'obtenir une coupe de regain.

Le système s'apparente à d'autres systèmes traditionnels d'irrigation, comme par exemple les levades dans le Limousin ou les rases pratiquées dans le Cézallier. Les rases y devaient être bien orientées par rapport à la pente et leur profondeur devait être calculée au plus juste pour que l'eau y circule le plus rapidement possible car le temps de captage de l'eau était compté et partagé entre chaque agriculteur. Le temps d'irrigation était sévèrement réglementé.



13. SITE DE LA RÉSISTANCE ET LE-VADE

Département : Puy-de-Dôme
Ensemble de paysages : 4.05 Combrailles
Famille de paysages : Campagne d'altitude
Atelier mobile n°18 / 27.10.2011 / D13 vers Biollet

Le *Maquis* a été très actif en Combrailles pendant la deuxième guerre mondiale. Beaucoup de sites de la Résistance sont indiqués par des panneaux. Pour accéder au camp Gabriel Peri au moulin de Beauregard, sur la commune de Biollet dans les combrailles du Puy-de-Dôme, il faut remonter une prairie humide, en empruntant un chemin à l'abri bordé d'un côté d'un long alignement de grands chênes et de l'autre d'un bois sur un versant. Le chemin longe un bourrelet de terrain qui surplombe la prairie et qui témoigne de l'existence d'une ancienne « levade », grande rigole que l'on creusait en hauteur dans l'ancien temps, d'où partait tout un réseau de rigoles plus petites pour arroser les prés en contrebas. Arrivé aux ruines du moulin, disparues sous les sureaux et les ronces, seul un panneau installé près d'un chêne joue le rôle de « mémorial » du site de la Résistance.



Les bourrelets de terrain dans des vallons humides comme sur le site mémoire de la Résistance de Biollet dans le Puy-de-Dôme, sont les vestiges d'un système ancien de canalisation de l'eau appelé « levade » dans le Limousin proche.

14. BÉAL REFAIT

Département : Allier

Ensemble de paysages : 5.03 Combraille bourbonnaise

Famille de paysages : Bocage

Atelier mobile n°24 / 28.02.2012 / RD68 près de Vernusse

Dans un pré en pente, dans la partie haute, un béal vient d'être recreusé. La rigole mène l'eau pour irriguer les prairies en contrebas. Creuser des rigoles d'irrigation pour arroser des prairies de fauche dans des zones vallonnées montagneuses était une pratique agro-pastorale répandue. Il en reste des témoignages encore actifs dans certaines parties de l'Auvergne (Combrailles, Châtaigneraie du Cantal). Ces rigoles font partie, au même titre que les mares, des éléments qui constituent l'environnement ordinaire et le rapport vital à l'eau des habitants des campagnes par le passé. Certaines rigoles pouvaient faire des centaines de mètres, voire même atteindre le kilomètre dans certaines régions.



La réfection de ce béal d'irrigation des prairies en pente dans la combraille bourbonnaise est le signe évident de son utilité toujours efficace.

15. RAMPE D'IRRIGATION

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 6.01 Grande Limagne et plaine de Varennes

Famille de paysages : Limagnes et terres de grandes cultures

Atelier mobile n°20 / 30.01.2012 / piste d'Aulnat vers la D54

Dans un champ de la grande Limagne entre Aulnat et l'Allier, une très longue rampe d'irrigation agro-industrielle a été installée. Elle peut être considérée comme un motif paysager de l'agriculture industrielle de Limagne.



16. MICRO-BARRAGE INDIVIDUEL

Département : Haute-Loire

Ensemble de paysages : 4.03 Contreforts de la Margeride

Famille de paysages : Campagnes d'altitude

Atelier mobile n°05 / 21.06.2011 / D12, La Chapelle-Laurent

Près de la Chapelle-Laurent sur les plateaux d'Alagnon, une retenue collinaire a été aménagée ; c'est une réserve d'eau qui sert à irriguer les champs. La meilleure façon de faire ce genre de retenue est de créer une dérivation du ruisseau sur lequel est prélevée l'eau. Parfois, comme c'est le cas pour cette retenue, on se contente plutôt de barrer le ruisseau. La conséquence est que l'eau s'eutrophise en stagnant dans la retenue et modifie la qualité de l'eau du ruisseau en aval. Le système de dérivation évite ce problème puisque le ruisseau continue de couler normalement sans être alimenté par la réserve.

**DRAINAGE
DE PRAIRIES
HUMIDES**

17. ZONES HUMIDES DE LA PLANÈZE

Département : Cantal

Ensemble de paysages : 1.05 Massif du Cantal

Famille de paysages : Hautes terres

Atelier mobile n°09 / 19.07.2011 / D44, après Paulhac

Après Paulhac, le long de la route départementale 44, se situe une grande zone humide d'un kilomètre de diamètre environ : la narse de Lascols. La planèze de Saint-Flour est parsemée de zones humides, parmi lesquelles de nombreuses mares de chaux remarquables. L'atterrissement plus ou moins prononcé de ces zones est accéléré par le drainage, qui améliore l'exploitabilité des terres agricoles. Toutefois, le rôle de la planèze en matière de préservation de zones humides reste important.



Les variations légères de la couleur de l'herbe sur la planèze de Saint-Flour indiquent la présence de zones humides plus ou moins en phase d'atterrissement.

18. TRACES DE MODES D'EXPLOITATION ANCIENS

Département : Cantal

Ensemble de paysages : 4.06 Châtaigneraie cantalienne

Famille de paysages : Campagnes d'altitude

Atelier mobile n°14 / 30.09.2011 / RD33, après Parlan

Dans une légère cuvette qui s'apparente à une alvéole granitique, une arborescence de petits fossés creusés pour drainer légèrement une zone humide et la rendre pâturable par les bêtes. Ce sont les traces des modes d'exploitation anciens de la Châtaigneraie. Ce réseau de fossés, facilement identifiable par la présence des graminées, permet de réduire l'engorgement du sol et d'atteindre un niveau de portance suffisant pour que les bovins ne s'y embourbent pas.

Il y a encore, sur le territoire de la Châtaigneraie, deux modes d'agriculture qui se côtoient. L'ancien mode d'élevage extensif de bovins perdure, étroitement lié aux aléas de la topographie locale. Un nouveau mode s'installe, système plus intensif lié à la culture du maïs. Pour l'un comme pour l'autre, le temps de travail nécessaire au creusement et à l'entretien des canaux rend difficile leur maintien. La multitude des zones humides, qui stockent de l'eau et alimentent des ruisseaux puis les rivières, sert de bassin naturel de rétention. Leur disparition engendrée par un drainage plus drastique et radical, au-delà de la disparition d'une certaine diversité animale et végétale, peut poser des problèmes en aval au niveau des rivières.



Les rigoles de cette prairie en cuvette ont été creusées jusqu'au point d'assurer la portance des bêtes pour qu'elles puissent pâturer sur ces terres qui restent humides.

19. CANAUX DE DRAINAGE DES PRAIRIES HUMIDES

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 9.10 Vallée et gorges de la Sioule

Famille de paysages : Vallées, gorges et défilés

Atelier mobile n°18 / 27.10.2011 / Saint-Pierre-le-Chastel

Les prairies humides traversées par le ruisseau de Mazaye ont été drainées. Des saules et autres espèces hygrophiles soulignent la présence rectiligne du quadrillage des fossés de drainage. Au pied du promontoire, dans la vallée occupée essentiellement par l'élevage, à l'ouest coule la Sioule et à l'est coule le ruisseau de Mazaye. Par temps de pluie, la partie à l'est se comble d'eau comme un lac laissant apparaître clairement sa qualité de zone humide accueillante pour la faune (hérons, martin pêcheurs...) et la flore. Puis, elle s'assèche progressivement. La zone humide est un site Natural 2000 et un Espace Naturel Sensible (ENS) du Conseil Général. L'initiative, locale, est portée par la collectivité elle-même.



Les prairies humides temporairement inondées et traversées par le ruisseau de Mazaye dans la vallée de la Sioule sous le promontoire de Saint-Pierre-le-Chastel, avec leur long drain rectiligne, sont un Espace Naturel Sensible suite à l'initiative locale des élus, pour en assurer la préservation.

20. MOUILLÈRE

Département : Allier

Ensemble de paysages : 8.01 Val d'Allier

Famille de paysages : Vals et grandes rivières de plaine

Atelier mobile n°24 / 28.02.2012 / D33 en allant vers Besson

Au milieu d'une très grande parcelle légèrement vallonnée du Val d'Allier, dans une zone plus creuse du terrain, une mouillère s'est créée par accumulation des eaux de ruissellement. Elle a l'apparence d'une grande flaque ou d'un petit lac d'une vingtaine de mètres de long sur une dizaine de large. Les haies permettaient d'absorber une partie des eaux de pluie et d'éviter leur accumulation.



La présence des haies du bocage permettait la rétention des eaux de ruissellement et évitait que les zones les plus creuses des champs ne deviennent temporairement inondées.

21. FOSSÉS DE LIMAGNE ET RASES DE ROSEAUX.

Département : Allier

Ensemble de paysages : 6.02 Limagne de Gannat / Saint-Pourçain

Famille de paysages : Limagnes et terres de grandes cultures

Atelier mobile n°23 / 27.02.2012 / D27 vers Escurolles

La Limagne plate est traversée par des fossés rectilignes où coulent de petits cours d'eau colonisés par les roseaux qui forment une ligne de plumeaux. Bien qu'à priori d'un faible impact visuel, la présence de ce seul élément vertical sur ces vastes territoires dénudés est une composante importante du paysage de la Limagne.



Dans la limagne de Gannat comme dans les autres limagnes, les rases de roseaux peuvent être considérées comme des « motifs paysagers » qui, comme les rares haies que l'on y trouve, sont des sortes d'oasis pour la faune locale.

**CONSTRUIRE
SUR LES PRAIRIES
HUMIDES**

22. HUIT LOTS VIABILISÉS AU BORD DU VILLAGE

Département : Cantal

Ensemble de paysages : 9.04 Vallée et gorges de la Truyère

Famille de paysages : Vallées, gorges et défilés

Atelier mobile n°9 / 19.07.2011 / vers Faverolles

Huit lots ont été viabilisés pour la construction de maisons individuelles. Des lampadaires ont été installés. Un petit pont a été construit pour franchir le ruisseau. Un parking collectif permet d'éviter l'accès des voitures jusqu'à chaque maison... Le modèle d'aménagement est celui d'un lotissement périurbain bien réalisé. Depuis la fin des travaux en 2010, aucune maison n'a été bâtie dans le «lotissement du lavoir». On peut imaginer le processus qui aurait abouti à la réalisation d'un tel lotissement à cet endroit, prolongeant le village de manière hétérogène et posant d'autant plus question que sa réalisation est de qualité. « Au départ, il y a le maire, qui pense à juste titre sans doute qu'il est nécessaire de pouvoir accueillir de nouveaux habitants dans le bourg. Préférentiellement de jeunes couples. Il imagine un projet de lotissement, pensant qu'il est techniquement plus difficile de chercher à attirer de nouveaux habitants dans les quelques maisons vides du bourg. Il lui est conseillé de choisir une maîtrise d'oeuvre de qualité et de rapprocher le lotissement le plus possible du village pour ne pas créer une situation de «mitage». Cela tombe bien car le foncier du vallon est à la commune ou facile à acquérir.»



Au bord du village ancien bien compact, dans un vallon légèrement humide dans lequel coule un petit ruisseau, des travaux d'aménagement d'un lotissement ont été réalisés.

23. ZONE HUMIDE PAVILLONNAIRE

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 6.05 Limagnes du Brivadois

Famille de paysages : Limagnes et terres de grandes cultures

Atelier mobile n°29 / 22.05.2012 / Lamontgie

Un ensemble pavillonnaire de quatre à cinq maisons a été construit au bord du vieux bourg de Lamontgie dans une zone humide. Un aménagement de voirie et de réseaux a précédé la construction des maisons. Un nombre conséquent de maisons sont vacantes dans le bourg.



Extension du bourg de Lamontgie dans le Puy-de-Dôme sur sa zone humide. C'est un cas d'école de petits développements urbains contemporains dans les campagnes auvergnates.

**PROTECTION
DES ZONES
HUMIDES**

24. LES TOURBIÈRES DU NORD-EST CANTALIEN

Département : Cantal

Ensemble de paysages : 1.03 Cézallier

Famille de paysages : Haute-terres

Atelier mobile n°11 / 21.07.2011 / RD9, vers Jolan

La tourbière du Jolan fait partie de l'ensemble des tourbières et zones humides du nord-est cantalien, regroupées en un site Natura 2000 qui fait l'objet d'un DOCOB (document d'objectifs). La tourbière est un ancien terrain sectionnal qui a été communalisé.



25. «L'ATMOSPHÈRE CÉZALLIER»

Département : Cantal

Ensemble de paysages : 1.03 Cézallier

Famille de paysages : Haute-terres

Atelier mobile n°11 / 21.07.2011 / Lac d'en Bas, La Godivelle

A une centaine de mètres du village de la Godivelle dans le Cézallier, la route surplombe le Lac d'en Bas et sa zone humide. La vue panoramique rend compte en grande partie de «l'atmosphère Cézallier» et de la contribution des zones humides à la construction de cette atmosphère. La zone humide est protégée par une Réserve Naturelle Nationale.

Le village de la Godivelle est posté entre deux lacs de nature très différente : le lac d'en Haut est un lac volcanique. Le lac d'en Bas est un lac glaciaire.



La tourbière et zone humide du Lac d'en Bas à la Godivelle dans le Cézallier offre une carte postale caractéristique des zones en creux de cette zone de hautes terres.

26. « PRENDS TOI GARDE » AU MARAIS

Département : Cantal
Ensemble de paysages : 7.03 Bassin d'Aurillac
Famille de paysages : Bassins
Atelier mobile n°15 / 24.10.2011 / D461 vers Prentegarde

Une toponymie locale « Avise toi », « Passe vite », et « Prentegarde » illustre bien la perception négative ancestrale de la zone des marais de Cassan et de Prentegarde. A tel point qu'elle a fait régulièrement l'objet de « projets rebuts » (décharge, usine d'incinération...) jusqu'à ce que l'endroit soit proposé comme site d'intérêt communautaire en 2002 et intégré dans le réseau des Sites Natura 2000. Le site Natura 2000 du Marais de Cassan et de Prentegarde couvre 507 hectares d'une « zone vallonnée au relief peu marqué où les zones humides et les cours d'eau sont très présents ce qui lui donne son originalité et son caractère exceptionnel ». Un projet de décharge semble avoir été le déclencheur d'une mécanique de protection et de gestion. Une *association pour la valorisation des camps du Cassan et du marais de Prentegarde* a vu le jour en 1998. En 2002, un SIVU (Syndicat à Vocation Unique) a été créé pour fédérer les trois communes concernées et assurer la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel. Il travaille pour la préservation et la gestion de la zone avec le CEN Auvergne, en lien avec l'ONF et le CPIE.



En 2003, 400 ha du site du marais de Cassan dans le bassin d'Aurillac ont été classés ENS (Espace Naturel Sensible) par le Conseil Général, de manière à permettre la réalisation d'un schéma directeur sur les zones humides du SIVU. Cet acte de protection a transformé le regard négatif sur la zone de marais en démarche positive (valorisation de la richesse naturelle).

27. LA « TOURBIÈRE SUSPENDUE »

Département : Puy-de-Dôme
Ensemble de paysages : 1.02 Monts Dore
Famille de paysages : Hautes-terres
Atelier mobile n°16 / 25.10.2011 / vers La Morangie

Depuis le hameau de La Morangie près du Sancy, un chemin mène à l'immense « tourbière suspendue » du bois de la Masse. Une coulée basaltique a créé une sorte de cirque isolé, surélevé par rapport au plateau en contrebas, constitué d'éboulis sur les versants recouverts d'une forêt dense de hêtres (bois de la Masse) et d'une vaste zone de tourbières plane au centre. Un relief recouvert d'un bois de hêtres forme une île singulière au milieu de la tourbière. L'endroit est tellement isolé et inaccessible que la loutre y a élu domicile. Une épreinte toute fraîche sur une grosse pierre plate au bord d'un ruisseau indique sa présence. La multitude de trous d'eau sert aux amphibiens pour se reproduire. La tourbière fait partie de la zone de protection de la Réserve Naturelle Nationale de la Fontaine Salée.



Le terme métaphorique de « tourbière suspendue » souligne la situation singulière de la tourbière du Bois de la Masse dans la vallée de la Fontaine Salée sous le Sancy. Il révèle l'atmosphère qui s'en dégage qui rapproche l'espace naturel de l'idée de « jardin suspendu » dans le sens des « jardins suspendus lointains et perdus de Babylone ». La dénomination crée une ambiance.

28. «CORRIDOR ÉCOLOGIQUE» : LA LEÇON DE LA LOUTRE

Département : Puy-de-Dôme
Ensemble de paysages : 1.02 Monts Dore
Famille de paysages : Hautes-terres
Atelier mobile n°16 / 25.10.2011

Dans les années 1930, 4000 loutres étaient tuées par an. Elles ont progressivement disparu pour finalement être protégées depuis 1972. Seulement un signalement ou deux étaient alors faits en France par an. Aujourd'hui, douze loutres ont été écrasées en une année sur la route nationale 122 dans le département du Cantal.

A l'époque, un noyau de population s'était maintenu en amont du Chavanon dans la Creuse. La première épreinte de loutre a été observée dans les gorges du Chavanon en 1964. En un an, la loutre avait progressé de dix kilomètres vers l'aval. Puis elle a été bloquée par le barrage de Bort-les-Orgues. Elle a ensuite remonté la Rhue puis un affluent de la Rhue, la Santoire. Elle a ensuite fait la connexion avec la vallée de l'Alagnon en empruntant les «trous d'eau» à batraciens, les lacs et les zones humides des montagnes du Cézallier. De là, elle a atteint l'Allier.

Le Chavanon, la Rhue, la Santoire, comme les terres humides du Cézallier, ont servi de corridor écologique. Un corridor écologique sert à faire le lien entre deux cœurs de nature, deux milieux propices au développement des espèces qui l'empruntent. La forme de ces liens, dans le cas du déplacement de la loutre, est très instructive sur la nature d'un tel corridor. Il faut qu'ils soient relativement peu visibles. Les sites choisis par la loutre sont ceux où elle a pu passer relativement inaperçue. Le Chavanon ne présente pas un caractère très grandiose. Il est relativement à l'écart. C'est une « petite sauvagerie ». Les zones humides, les trous à grenouilles ou mares du Cézallier, qui offraient à la loutre un grand choix de nourriture, sont des paysages très ordinaires qui, d'une cer-

taine manière, « n'existent pas » pour quiconque ne les habite pas. Pour fonctionner au mieux, un corridor écologique doit échapper le plus possible à la pression des regards. Favoriser la présence de ces paysages ordinaires comme les réseaux de mares et de zones humides est très efficace en termes de flux écologiques.



Epreinte de loutre laissée sur un rocher de la tourbière du Bois de la Masse dans le Puy-de-Dôme. La présence de coquilles de crustacés dans l'épreinte indique le menu de la loutre et la présence d'écrevisses dans la zone

29. RÉHABILITATION D'UNE ZONE HUMIDE

Département : Puy-de-Dôme
Ensemble de paysages : 1.01 Chaîne des Puys
Famille de paysages : Hautes terres
Atelier mobile n°17 / 26.10.2011 / D90, Aydat

De nombreuses actions du Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre (SMVV), dans le cadre d'un contrat de rivière, visent à limiter l'eutrophisation accélérée des eaux du lac d'Aydat. Des travaux d'aménagement ont été réalisés en amont du lac pour faire retrouver à la Veyre son lit d'origine. Le remembrement des parcelles agricoles l'avait réduite à un fossé rectiligne où l'eau circulait vite, ce qui était peu propice à l'épuration naturelle de l'eau par des plantes de bordure. Celles-ci avaient du mal à s'y installer. Les sédiments et les composés chimiques (nitrates et phosphates) étaient transportés jusqu'au lac d'Aydat. Suite à sa réhabilitation, la longueur de la rivière a augmenté de 60%. Un nouveau chantier est en cours aujourd'hui entre le bourg d'Aydat et le lac. La zone des terrains de sport et de jeux sera remplacée par la zone humide d'origine. Elle permettra d'épurer de nouveau naturellement les eaux par les plantes qui utiliseront le phosphate pour leur croissance. Un bassin de décantation sera aussi réalisé pour « capter les sédiments afin qu'ils ne se déposent pas dans le lac ». L'eutrophisation du lac qui peut être lisible par la présence des algues pourrait interdire toute activité nautique sur le plan d'eau. Pour réaliser la zone humide, de grandes quantités de terre doivent être déplacées. En une vingtaine d'années, on a comblé la zone, on l'a recreusée et on va recomblé un autre endroit avec cette terre dont on ne connaît pas bien l'origine.



En amont du lac d'Aydat dans le Puy-de-Dôme, un chantier réhabilite une zone humide effacée dans les années 1980 par la construction de terrains de sports. La zone permettra de filtrer les eaux de la Veyre avant qu'elle ne se jette dans le lac.

30. AMÉNAGEMENTS DE PRÉS SALÉS

Département : Puy-de-Dôme
Ensemble de paysages : 9.01 Défilés du Val d'Allier
Famille de paysages : Vallées, gorges et défilés
Atelier mobile n°20 / 30.01.2014 /

Il y a environ six cents sources minérales en Auvergne dont une vingtaine sont salées (sources du marais de Saint-Beauzire, sources du Saladis, source de Saint-Floret...). Quand on leur permet de s'écouler, le milieu alentour devient propice au développement de plantes halophiles, plantes qui poussent habituellement sur les littoraux.

A Saint-Maurice-ès-Allier, la source salée de Sainte-Marguerite est exploitée depuis les années 1990 par le groupe agro-alimentaire qui a racheté la société d'embouteillage. Un nouveau bâtiment a été construit. Un accord a été passé avec le groupe commercial, pour laisser une des sources s'écouler en modifiant la tranchée qui avait été creusée pour canaliser l'eau. Une prairie humide salée s'est reconstituée où l'on trouve deux plantes littorales : l'Atropis distans (*Puccinellia distans*) et le Plantain maritime (*Plantago maritima*). La gestion du terrain a été confiée au CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels).

Aux sources de la tête de Lion près de Saint-Nectaire, l'eau s'écoulait sur un caniveau qui allait à la rivière en passant sur un chemin. Le chemin a été aménagé pour que l'eau salée s'écoule sur une prairie qui est tondue une fois par an après égrenage.

Pour une autre source, des travaux ont permis de retrouver le sol d'origine et des plantes halophiles sont réapparues. Les graines étaient restées dans le sol et avaient conservé leur pouvoir germinatif.

31. UN MILIEU RARE DANS UN ENVIRONNEMENT PÉRIURBAIN

Département : Puy-de-Dôme
Ensemble de paysages : 6.01 Grande limagne et plaine des Varennes
Famille de paysages : Hautes terres
Atelier mobile n°20 / 30.01.2014 /

Le pré-salé continental de Saint-Beauzire est un site Natura 2000 de treize hectares. C'est un milieu très rare en France, divisé en trois morceaux par l'univers périurbain (agglomération de Clermont-ferrand) dans lequel il est situé. L'A71 a coupé le marais en deux en 1987. Un quart de la superficie du site est occupé par une activité agricole. Une partie se trouve au milieu des pistes d'essai Michelin (1 ha, soit 10%). Une convention de partenariat a été passée, qui permet d'identifier si les valeurs écologiques sont bien intégrées par le propriétaire et d'assurer un suivi écologique pour voir comment le site évolue.

Les objectifs poursuivis sont de « restaurer les zones salées quand elle ont été dégradées, d'améliorer les connexions écologiques entre les habitats, de restaurer le fonctionnement hydraulique du marais, de mettre en place une gestion agricole durable du site, d'évaluer l'état de conservation des habitats, de sensibiliser le public à la protection des prés-salés continentaux ».

**LES BORDS
DE L'EAU**

32. SYSTÈME PRAIRIES-MOULINS

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 1.10 Monts du Forez (limite ouest)

Famille de paysages : Hautes terres

Atelier mobile n°28 / 21.05.2012 / RD67, près d'Ambert

De petits reboisements comblent les espaces de prairie dans le vallon papetier à quelques encablures du Moulin Richard-de-Bas. Elles étaient anciennement utilisées par les meuniers et formaient avec l'espace du moulin et de la rivière un système spatial autonome.

L'énergie hydraulique a de tout temps été utilisée dans les vallons du Forez pour faire tourner les moulins. Le système combiné des moulins et prairies au bord des rivières dans les vallons meurt une première fois après la guerre de 1914-1918 puis revit un peu contraint par la deuxième guerre mondiale. Il périclité rapidement ensuite.



La végétation reprend les prés des vallons agro-industriels anciens près d'Ambert. Le système combiné de la rivière, des moulins et des prairies est l'expression d'une organisation de vie axée sur l'eau.

33. LA DIVAGATION DE L'ALLIER

Département : Allier

Ensemble de paysages : 8.01 Val d'Allier

Famille de paysages : Vals et grandes rivières de plaine

Atelier mobile n°23 / 27.02.2012 / Saint-Germain-des-Fossés

Intégrer « l'humain » dans les questions de nature permet de réinterroger l'histoire locale du point de vue du rapport des hommes à leur environnement. Au bord de l'Allier, à plus ou moins longue distance des rives, on retrouve de nombreux indices d'activités ou de formes d'aménagement liées à la rivière : une rue du port dans un bourg au milieu des champs ; les vestiges d'un port, du petit patrimoine issu de l'histoire locale de la batellerie ; des toponymes relatifs aux boires, bras morts de la rivière ; des boires isolées qui témoignent de la présence d'un port disparu ; des talus d'anciens bras de la rivière, éloignés de celle-ci mais que l'on peut dater avec des cartes anciennes... Un système complexe de signes, peu perceptibles pour l'œil non averti, apparaît progressivement. Tous ces indices mis bout à bout, c'est tout l'espace historique de mobilité de l'Allier qui apparaît clairement. Mettre en évidence ces traces permet d'appréhender peu à peu la grande particularité de l'Allier : sa divagation.



Les boires de l'Allier sont les signes de sa divagation et une expression de sa mobilité dans le département de l'Allier. Retrouver les signes de présence ancienne du fleuve dans la campagne et dans les bourgs et prendre conscience de l'évolution du tracé de son lit au cours du temps permet d'appréhender autrement l'histoire des hommes.

34. ALLIER MOBILE ET INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Département : Allier

Ensemble de paysages : 8.01 Val d'Allier

Famille de paysages : Vals et grandes rivières de plaine

Atelier mobile n°23 / 27.02.2012 / Billy

Au niveau de Billy (département de l'Allier au Nord de Vichy), dans les années 1990, il était question de faire passer la route sur le domaine public fluvial. On ne peut pas facilement accéder au cours de la rivière, physiquement autant que visuellement. En raison de sa divagation, et depuis la fin de l'époque de la batellerie, il n'y a que peu d'endroits le long de la rivière qui sont des points de contact entre elle et les activités humaines. Peu d'endroits d'où l'Allier est visible. Les points de vue spectaculaires sur la rivière, comme celui de Châtel-de-Neuvre par exemple, sont d'autant plus célèbres qu'ils sont rares.

Le contournement de Vichy est en cours aujourd'hui. L'emplacement d'un nouveau franchissement de la rivière est sujet à débat. Si un pont a une portée symbolique (reliant deux rives) ou paysagère, la mise en place d'une telle infrastructure sur une rivière mobile comme l'Allier, nécessite études, concertation et vigilance particulière pour garantir la divagation de la rivière. C'est un parti environnemental et paysager à privilégier, qui peut également permettre une valorisation de l'ouvrage en question.

Tout ce qui empêche la divagation de l'Allier accentue le creusement de son lit. Tout point dur (enrochements, piles de ponts par exemple) a pour conséquence cette accentuation. L'Allier a besoin de matériaux à transporter pour équilibrer son cours. Si on l'empêche d'éroder les rives comme elle le fait naturellement pour divaguer, elle creuse son lit et s'enfoncé progressivement. Le niveau de la nappe alluviale baisse alors en même temps que les ressources en eau potable. Environ 60% de l'eau potable des bourbonnais provient des puits de captage situés le long de la rivière. C'est sur ce principe que se base l'arrêté de biotope pris en 2011, qui allie donc des problématiques naturalistes à celle des ressources en eau potable. Il y a une quinzaine d'années déjà, pour montrer l'exemple, le Conservatoire des Espaces Naturels achetait des parcelles pour les laisser à la divagation de l'Allier. Aujourd'hui, après avoir longtemps agi par enrochement et artificialisation des berges, on restaure de plus en plus les espaces de divagation.

35. LA BANDE DES CINQ MÈTRES

Département : Haute-Loire

Ensemble de paysages : 6.05 Limagnes du Brivadois

Famille de paysages : Limagnes et plaines de grandes cultures

Atelier mobile n°7 / 23.06.2011 / D4 vers Mazeyrat-Aurouze

La vallée de la Sénouire est fortement boisée près de Mazeyrat-Aurouze en Haute-Loire avec un fond de vallée occupé par du maïs. Le maintien d'une bande de cinq mètres enherbée entre la culture et le lit de la rivière est une obligation dictée par les lois agricoles et environnementales.

Les « bandes enherbées », plus ou moins larges, sont des dispositifs agro-paysagers. Considérées comme « couvert environnemental permanent », elles assurent des fonctions multiples : lutter contre l'érosion des berges, réduire la pollution de l'eau (les nitrates et phosphores de lisiers et engrais n'atteignent pas le cours d'eau), jouer un rôle de corridor écologique et d'habitat refuge pour des espèces auxiliaires de l'agriculture... Leur présence modifie largement l'apparence des paysages de champs ouverts.



Une bande enherbée de cinq mètres sépare la Sénouire des cultures de maïs qui la joutent. Cette bande qui a de multiples fonctions écologiques, est le résultat d'une réglementation agricole récente.

36. DÉBARDAGE PAR CÂBLE AUX SOURCES DU LIGNON

Département : Haute-Loire

Ensemble de paysages : 1.09 Mézenc

Famille de paysages : Hautes terres

Atelier mobile n°8 / 24.06.2011 / Croix de Peccata

La source du Lignon se trouve non loin du belvédère-col de la Croix de Peccata au pied du Mézenc. Dans une forêt de résineux. Un projet d'exploitation de la forêt qui borde le haut cours du Lignon est en chantier. L'objectif est la remise en place des conditions favorables à une reconquête de milieux naturels humides ouverts le long de la rivière. Le projet suit les orientations Natura 2000 et les objectifs de la politique de biodiversité menée par l'ONF. La réalisation du chantier relativement délicate et coûteuse a été confiée à une entreprise qui assure le débardage par câble.



Chantier d'ouverture et de reconquête des bords de Lignon sur les pentes du Mézenc en Haute-Loire. Les arbres sont débordés au câble dans les pentes. L'objectif est de redonner au Lignon, dont la source avait été oubliée sous les rangées de conifères, un espace favorable au développement de la flore et de la faune.

37. DISPARITION PROGRESSIVE D'UN COURS D'EAU

Département : Cantal

Ensemble de paysages : 4.06 Châtaigneraie cantalienne

Famille de paysages : Campagnes d'altitudes

Atelier mobile n°14 / 30.09.2011 / D20 Saint-Saury et Glénat

Un petit cours d'eau, comme il y en avait beaucoup par le passé dans la Châtaigneraie cantalienne, serpente dans une prairie pâturée par les vaches. La prairie est au creux d'un léger vallon. Les anciens avaient creusé un réseau de fossés pour rendre la prairie humide pâturable. Ils avaient laissé le ruisseau serpenter en conservant les arbres qui le bordaient (ripisylve étroite dominée par les saules) pour maintenir naturellement les berges et éviter que les bovins ne les dégradent en venant boire au ruisseau. Progressivement les arbres ont disparu. Il n'en reste qu'un vestige en amont. Les berges se sont érodées du fait de l'absence de la ripisylve et poseront de plus en plus de problèmes de maintenance. Ailleurs, la forme naturelle du cours d'eau qui serpente dans la prairie humide aurait déjà disparu, canalisée en ligne droite pour homogénéiser le terrain, gagner de la surface et drainer de manière plus efficace.



Le « petit cours d'eau qui serpente » est un vestige dans la Châtaigneraie cantalienne.

38. LA SOIF DES VACHES

Département : Allier

Ensemble de paysages : 5.01 Forêts et bocage bourbonnais

Famille de paysages : Bocage

Atelier mobile n°28 / 21.05.2012 / RD157 près de Hérisson

Des vaches ont les pieds dans l'eau. Depuis leur pré, elles sont descendues dans le cours de l'Aumance pour boire. Une grande zone dénudée de terre piétinée en forme de lune marque le passage entre le pré et l'eau. Ce genre d'aménagement par défaut généré par le passage régulier des bovidés pour l'abreuvement pose problème. La ripisylve ne peut s'y développer pour aider au maintien des berges. Le tassement des terres favorise le développement ultérieur de la Renouée du Japon à la place de la flore locale.



La disparition de la rive par le tassement des berges suite au piétinement des bovidés est un problème typique des cours d'eau ruraux. Ici sur les bords de l'Aumance près de Hérisson dans l'Allier.

39. BELVÉDÈRE SUR LES MÉANDRES DE LA BESBRE

Département : Allier

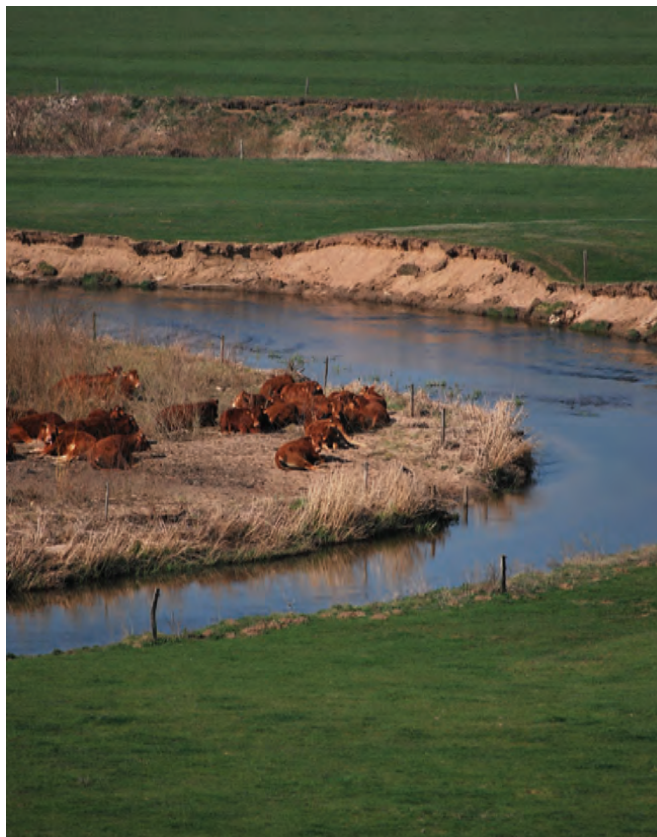
Ensemble de paysages : 9.11 Vallée de la Besbre

Famille de paysages : Vallées, gorges et défilés

Atelier mobile n°27 / 29.03.2012 / D205 Jaligny-sur-Besbre

La Besbre serpente dans de grandes prairies. De longs tronçons de la rivière sont totalement dénués de ripisylve. La rivière gratte ses berges et s'enfoncé d'environ un mètre dans les champs, mettant à nu des mini falaises de terre favorables à la présence du Guépier d'Europe et des hirondelles de rivières. Les berges creusées alternent avec des plages de sable ou de terre et des zones de ripisylve.

Un troupeau de vaches est allongé au bord d'un des méandres. Les vaches en allant boire dans la Besbre participent à l'érosion des berges. Sur certaines zones, des clôtures ont été installées pour les empêcher d'accéder à la rivière. Une végétation de bord d'eau s'y développe.



Les zones nues au bord de la Besbre dans l'Allier, effondrées et sinueuses au milieu des prés donnent une impression de brutalité des éléments, cependant favorable à l'installation du Guépier d'Europe et des hirondelles de rivières.

40. MISE EN DÉFENS DES BERGES

Département : Cantal

Ensemble de paysages : 4.06 Châtaigneraie cantalienne

Famille de paysages : Campagnes d'altitudes

Atelier mobile n°14 / 30.09.2011 / RD51, vers Leynhac

Dans la Châtaigneraie cantalienne, au milieu de prairies pâturées par les vaches, serpente un affluent de la Rance. Une des rives a été mise en défens par l'exploitant pour éviter que les bêtes ne fragilisent les berges. Le propriétaire de la parcelle située sur l'autre rive ne l'a pas fait. Sur la première rive, une clôture agricole de fils barbelés maintenus par des piquets en châtaignier a été installée. Un point d'abreuvoir a été ménagé à un endroit précis permettant aux vaches d'accéder au cours d'eau pour boire. Tout le long de la rive mise en défens, des arbres ont été préservés, qui aident à maintenir les berges et servent à donner de l'ombre aux bêtes. De l'autre côté du cours d'eau, aucun dispositif n'a été mis en place. Il n'y a plus d'arbres, la berge est altérée. Cet exemple qui juxtapose deux modes de gestion des berges est un cas d'école.

ÉPURATION DE L'EAU

41. LA STATION DE PHYTO-ÉPURATION

Département : Puy-de-Dôme
Ensemble de paysages : 6.03 Billomois-Comté (limite)
Famille de paysages : Limagnes et terres de grandes cultures
Atelier mobile n°29 / 22.05.2012 / D53 Isserteaux

Une station de phyto-épuration a été aménagée en contrebas de la route qui entre dans le bourg d'Isserteaux. Elle a été installée dans un vallon traversé par un petit ruisseau canalisé dans un fossé au niveau de la station et laissé libre en zone humide en amont vers le village. Un portail et un grillage clôturent un espace carré de quarante mètres de côté. En plus des plantes macrophytes de la station elle-même, des végétaux horticoles ont été plantés : une haie taillée retient un talus et une autre de thuyas de deux mètres de hauteur cache une petite construction. La station a été conçue comme un objet autonome par rapport à ce qui l'entoure. Le principe des stations de phyto-épuration est d'assainir les eaux usées par un principe de filtres plantés de roseaux. On veut par ce moyen exploiter la capacité naturelle de filtration des végétaux macrophytes. Le principe se veut proche d'une logique naturelle. Il contraste avec le modèle d'aménagement choisi, qui est celui de petites infrastructures techniques urbaines ou routières.



L'aménagement de la station de phyto-épuration du bourg d'Isserteaux dans le Puy-de-Dôme, de par sa forme et sa localisation par rapport au village, son caractère visuellement déconnecté de ce qui l'entoure, s'apparente aux cimetières de bourgs en campagne.

42. LA STATION D'ÉPURATION, UNE SORTE D'ÉTANG

Département : Puy-de-Dôme
Ensemble de paysages : 2.02 Haut-Livradois
Famille de paysages : Montagnes boisées
Atelier mobile n°29 / 22.05.2012 / Saint-Germain-l'Herm

Une station d'épuration a été implantée dans un vallon à quelques centaines de mètres du bourg de Saint-Germain-de-l'Herm dans le Livradois. Le système utilisé est le lagunage aéré. Plusieurs bassins fonctionnent en maintenant les particules en suspension. La dimension de l'ensemble des bassins et la forme de l'installation aquatique apparentent l'aménagement à un étang, dont seules les fonctions sont différentes de celles qui déterminaient dans le passé l'aménagement des étangs ou mares du Livradois. Il est intéressant de regarder cet historique d'étangs et de plans d'eau sous l'angle de la liste des fonctions, des nécessités qui ont poussé les hommes à les construire et à les gérer : fournir le poisson pour le carême, faire tourner les moulins, abreuver les bêtes sur les coudercs, lutter contre l'incendie, se baigner et pêcher (tourisme et loisir des « plans d'eau »), épurer les eaux usées... Ces diverses nécessités correspondent à des formes, dimensions et localisations d'étangs très différentes.



La station d'épuration par lagunage construite récemment à l'écart du bourg de Saint-Germain-l'Herm dans le Livradois a l'apparence d'une sorte nouvelle d'étang dans ce pays d'étangs et de serves.

43. RECYCLAGE DES EAUX, COMBINAISON D'INTÉRÊTS

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 6.01 Grande limagne et plaines de Varennes

Famille de paysages : Limagnes et terres de grandes cultures

Atelier mobile n°20 / 30.01.2012 / D772a, Aulnat

La Limagne est une des zones les moins arrosées de France en terme de pluviométrie : « La pluviométrie est faible en hiver. La plaine de limagne orientée nord-sud est abritée des perturbations atlantiques par la chaîne des Puys » (Source site internet Météo France, pluiesextremes.meteo.fr). Un projet pilote « Limagne noire » a été lancé à partir de 1996 pour recycler et réutiliser les eaux usées des habitants de Clermont-Ferrand afin d'irriguer une partie des terres de Limagne. La station d'épuration se situe à quelques centaines de mètres du bourg d'Aulnat et de l'aéroport, entre l'usine de sucre de Bourdon et l'auto-route A71. A côté de la station d'épuration classique, huit bassins de lagunage permettent aux eaux usées, après un séjour d'une quinzaine de jours, d'être renvoyées dans le réseau d'irrigation d'une soixantaine de kilomètres pour arroser, par aspersion, sept cents hectares de terres. Ces eaux font l'objet d'un épandage classique au printemps et ne sont pas rejetées dans les rivières. Les agriculteurs, en période de sécheresse, n'utilisent ni l'eau des cours d'eau, ni l'eau des nappes phréatiques. Le système est encore quasiment unique en France. C'est un rare exemple de recyclage combinant des installations industrielles, des installations agricoles et des installations d'habitat urbain. Les cas de combinaisons et de superpositions de problématiques d'aménagements qui trouvent des solutions au travers d'intersections d'intérêts ne sont pas si communes. Au bord des bassins de lagunage, une végétation de rive se développe. Des ragondins, batraciens et libellules occupent les bassins, à l'abri des regards.



A Aulnat dans le Puy-de-Dôme, les bassins de décantation des sucreries sont mis à disposition une partie de l'année pour recycler les eaux usées des habitants de Clermont-Ferrand en eau d'irrigation des champs de la Limagne.

QUALITÉ DE L'EAU, POLLUTIONS

44. LE HANGAR CSA (Conservatoire du Saumon de l'Allier).

Département : Haute-Loire
Ensemble de paysages : 9.02 Vallée et gorges du Haut-Allier
Famille de paysages : Vallées, gorges et défilés
Atelier mobile n°5 / 21.06.2011 / Chanteuges

A côté de Chanteuges en Haute-Loire, une salmoniculture a été mise en place. Un hangar a été construit, surmonté d'une toiture recouverte de capteurs solaires. Le bâtiment est un « Conservatoire du saumon » de la rivière Allier et de ses affluents. Pour remplir les bassins, de l'eau est pompée à la fois dans l'Allier et la Desges. Si jamais l'une des deux rivières subit une pollution temporaire, l'autre peut fournir l'eau nécessaire au maintien des saumons.

45. MOULES PERLIÈRES

Département : Cantal
Ensemble de paysages : 4.06 Châtaigneraie cantalienne
Famille de paysages : Campagnes d'altitude
Atelier mobile n°14 / 30.09.2011 / D617, au bord de la Rance, chapelle Notre-Dame-du-Pont

Au sud-ouest du Cantal, la Rance, le Célé et la Veyre, rivières aux eaux cristallines sur sol granitique, sont favorables à la présence de moules perlières, sous réserve d'une eau de qualité, non polluée. Les rivières de ce bassin hébergent de plus des populations d'écrevisses à pattes blanches, de lamproies de Planer et de Chabots. Le Syndicat mixte du Bassin de la Rance et du Célé permet la mise en place d'une gestion conservatoire de ces espèces. Un Contrat de rivière Célé a été mis en place de 2004 à 2006. La démarche a donné lieu à l'établissement d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) sur le bassin hydrographique du Célé. Le SAGE a quatre grands objectifs : améliorer la qualité des eaux ; gérer quantitative-ment la ressource ; restaurer et entretenir les milieux aquatiques ; mettre en valeur le patrimoine du bassin du Célé.

46. L'OBSERVATOIRE À POISSONS MIGRATEURS

Département : Allier

Ensemble de paysages : 8.01 Val d'Allier

Famille de paysages : Vals et grandes rivières de plaine

Atelier mobile n°23 / 27.02.2012 / Vichy

Une réalisation a précédé le projet d'écoquartier des Rives d'Allier à Vichy. Au niveau de la retenue du lac, un observatoire à saumons et poissons migrateurs a été créé pour faciliter la migration des poissons au niveau du pont-barrage. Vingt-deux passes permettent aux saumons de descendre la rivière. Ils peuvent aussi remonter le courant grâce à des radiers. Là, les visiteurs peuvent admirer les poissons sous les eaux de la rivière au travers de vitres subaquatiques. Des caméras permettent un comptage exhaustif.

**SERVES
ET MARES**

47. LE MOTIF DES MARES.

Département : Allier

Ensemble de paysages : 5.01 Forêts et bocage bourbonnais

Famille de paysages : Bocage

Atelier mobile n°25 / 29.02.2012 / D18 après Cressanges

Dans l'angle d'un pré, une mare est encore en état. Elle a été positionnée de manière à profiter de l'ombre des arbres de la haie. La mare fait partie de l'agencement spatial traditionnel du bocage : une combinaison de haies parsemées d'arbres exploités aux formes plus ou moins étranges, d'arbres isolés dans les prés qui font de l'ombre et de mares ou zones humides. La mare récurrente, comme les arbres, est un motif paysager du bocage, plus ou moins en voie de disparition.



Les mares de l'Allier, comme celle-ci dans le bocage en évolution près de Cressanges, peuvent être considérées comme un motif de paysage ordinaire.

48. LES MARES COMMUNALES DE L'ALLIER

Département : Allier

Ensembles de paysages : 5.01 Bocages bourbonnais, des Combrailles (5.03), Sologne bourbonnaise (5.04)

Famille de paysages : Bocage

Atelier mobile n°24 / 28.02.2011

Les mares sont un signe distinctif des paysages de l'Allier. Dans certains secteurs, elles sont en telle densité qu'on peut facilement parler dans ce cas de motif paysager. Une action du Conservatoire des Sites de l'Allier (CSA) porte sur ces mares et leur remise en état compte-tenu de leur abandon progressif.

Les mares sont des espaces qui échappent à l'idée de « site majeur ». Ce sont de petits espaces qui participent de l'environnement ordinaire des habitants d'un territoire. Mais si elles sont des éléments ordinaires, les espèces qu'on y trouve ne le sont pas. « Malgré la multiplicité de leurs atouts, en particulier de leur fonction écologique », la culture des mares a été peu à peu abandonnée. Certaines ont été comblées. « Une étude menée en 2000, sur la commune de Bourbon l'Archambault a permis de mettre en évidence la disparition de près de la moitié des mares communales en l'espace de cinquante ans. » (Source : *La lisette, lettre d'information annuelle du Conservatoire des Sites de l'Allier, avril 2011 + mai 2012*)

Le CSA a demandé aux maires de l'Allier s'ils désiraient conserver et restaurer leurs mares communales. Trente-quatre maires ont répondu favorablement. Des travaux ont été réalisés pour redonner vie à ces sites. Des espèces rares ont pu s'y réinstaller comme le Triton crêté ou le Sonneur à ventre jaune.

49. SERVE RONDE

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 1.10 Monts du Forez (limite nord)

Famille de paysages : Hautes terres

Atelier mobile n°22 / 0102.2012 / D7 vers Sainte-Agathe

En contrebas de la route, dans un vallon au milieu d'un pré, une serve a été construite. Elle est de forme ronde. Elle a été entourée d'une clôture ouverte en partie sur une zone plate pour éviter que les vaches n'effondrent les berges de la pente. Une serve est une petite retenue d'eau qui ressemble à une mare. C'est le nom que l'on donne à la mare dans le Livradois.



Comme dans l'Allier, les mares du Livradois appelées « serves » constituent le paysage ordinaire des habitants de ces contrées. Ici une mare ronde près de Sainte-Agathe, en hiver.

50. LES « SERVES » DU LIVRADOIS

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 4.04 Bas-Livradois

Famille de paysages : Campagnes d'altitude

Atelier mobile n°29 / 22.05.2012 / le Coin, Perrier (Cunlhat)

Sur le couderc du Coin près de Cunlhat dans le Livradois, une serve a été aménagée. Les serves sont des petites mares d'une dizaine de mètres carrés qui permettent de capter un peu d'eau pour les bêtes. Elles étaient très entretenues par le passé. Aujourd'hui, ayant perdu leur fonction première, certaines ont été envahies de roseaux et de massettes, comme au Coin. Au milieu des roseaux, quelqu'un a posé un petit crocodile en plastique.

A Perrier, dans le hameau voisin, une autre serve se situe à l'écart du hameau, au bord de la route dans un champ.



Dans le Livradois, les serves servaient traditionnellement d'abreuvoir pour les bêtes. Certaines ont disparu, d'autres sont gagnées par les roseaux. Celle-ci à Perrier vers Cunlhat semble encore en usage.

LES ÉTANGS

51. MARE-ÉTANG

Département : Puy-de-Dôme
Ensemble de paysages : 4.05 Combrailles
Famille de paysages : Campagnes d'altitude
Atelier mobile n°18 / 27.10.2011 / D13, La Gorge (Charensat)

Depuis la route, une vision de basse Combraille : un premier plan de bocage à haies basses surmontées de chênes entourant un pré de petite taille brouté par des vaches ; en second plan, un étang de la taille d'une grande mare près d'un petit groupe d'habitations (la Gorce) ; le tout légèrement vallonné avec des buttes coiffées de boisements de hêtres, de chênes, d'érables sycomores et de sous-bois de fougères.



La vision de ce petit étang de Combrailles dans le Puy-de-Dôme au milieu des prés relève d'une scène bucolique du 19ème siècle.

52. POISSONS DE L'ÉTANG DE CHANCELADE

Département : Puy-de-Dôme
Ensemble de paysages : 4.05 Combrailles
Famille de paysages : Campagnes d'altitude
Atelier mobile n°18 / 27.10.2011 / Chancelade

Depuis les rives de l'étang, un groupe de cinquante grèbes huppées, une dizaine de grands cormorans, une dizaine de grandes aigrettes, espèce qui ne nichait pas en France il y a encore dix ou vingt ans.

En 2008, une vidange de l'étang de 135 hectares a été effectuée. Parmi les 23 tonnes de poissons récupérées, trois silures dont un mesurant 1,91 mètre de longueur pour 59 kg.

Près du Chancelade hôtel, en contrebas de la digue de retenue en enrochements, les bassins d'empoisonnement sont remplis d'eau.



L'étang de Chancelade dans les Combrailles du Puy-de-Dôme est régulièrement asséché pour entretien. Sous la digue de l'étang, les bassins d'empoisonnement typiques.

53. ETANG DISPARU

Département : Allier

Ensemble de paysages : 5.03 Combraille bourbonnaise

Famille de paysages : Bocage

Atelier mobile n°24 / 28.02.2012 / D92 vers La Celle

Dans la campagne de la Combraille bourbonnaise, un étang a été asséché. Un chemin passe sur la digue qui bloquait ses eaux en aval. Aujourd'hui, l'ancien étang est un pré en cuvette traversé par un fossé rectiligne dans lequel s'écoule un ruisseau. Des bouchures sur tous les côtés marquent encore les limites de l'ancien étang.



Les étangs sont nombreux dans les Combrailles du fait du caractère granitique et argileux des sols. Ils disparaissent parfois et reprennent la forme de prés, comme ici près de La Celle dans l'Allier.

54. ETANG RÉCENT : SUR UN MODÈLE PAYSAGER...

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 4.05 Combrailles

Famille de paysages : Campagnes d'altitude

Atelier mobile n°18 / 27.10.2011 / D13 après Charensat

Dans les Combrailles du Puy-de-Dôme, près de Charensat, un étang récemment aménagé a été clôturé d'un grillage vert. Un ponton a été construit pour s'avancer sur la surface du lac. L'apparence des abords semble directement sortie d'un aménagement paysager du 19ème siècle. Des prairies étroites d'une dizaine de mètres de largeur le bordent pour permettre d'en faire le tour et de s'y installer. Elles sont bordées d'une lisière forestière de feuillus faisant le premier plan de petites collines où apparaissent par endroit des espaces de prairie. Une parcelle faisant premier plan d'une plantation d'épicéas semble avoir été abattue pour permettre à un boisement de feuillus de repousser et progressivement estomper la présence de l'exploitation de conifères. Une petite île a été ménagée au centre de l'étang et le long des rives ondulantes, là où pousse un vieil arbre, il y a une presqu'île.

55. FORGES, ÉTANGS, SOURCES, FONTAINES...

Département : Allier

Ensemble de paysages : 5.01 Forêts et Bocage bourbonnais

Famille de paysages : Bocage

Atelier mobile n°25 / 28.02.2012 / Tronçais

Au milieu de la forêt de Tronçais, une cheminée d'usine ancienne, en brique, apparaît au dessus des arbres et signale la présence du village de Tronçais et des anciennes forges, implantés dans une légère dépression du relief au bord de l'étang. Le massif forestier est parsemé d'éléments qui témoignent d'usages moins directement sylvicoles de la forêt au cours de l'histoire. Beaucoup sont liés à l'eau et au réseau hydraulique. Deux rivières traversent le massif et une centaines de sources y ont été inventoriées. Une quarantaine de fontaines ont été aménagées au cours du temps selon des modalités très variables. Cinq étangs ont été construits. Le plus grand, l'étang de Pirot, a été créé en 1848 pour alimenter le canal de Berry, via un autre étang hors forêt, l'étang de Goule. L'étang de Tronçais a été créé en 1789 pour fournir de l'énergie aux forges de Tronçais. Celles-ci ont été alimentées en charbon de bois de la forêt jusqu'en 1932, date de leur fermeture. Le système des étangs s'accompagne de digues qui ont servi de routes.

La forêt actuelle est le résultat d'une histoire humaine complexe, qui s'est développée plus ou moins en parallèle ou intriquée, de l'histoire de l'exploitation de la forêt en sylviculture.



Pour comprendre le système humain historique et actuel de la forêt de Tronçais dans l'Allier, il faut s'attacher à suivre les formes de présence de l'eau. Les étangs, comme celui de Tronçais par exemple sont de forts indicateurs de présence et d'activités humaines.

56. L'ÉTANG DE GOULE

Département : Allier

Ensemble de paysages : 5.01 Forêts et Bocage bourbonnais

Famille de paysages : Bocage

Atelier mobile n°25 / 28.02.2012 / Etang de Goule

Une route passe à travers le bras d'un étang. Les parapets sont en pierre. Depuis la route, on peut apercevoir sur une bande de saules immergés, un héron et des aigrettes. L'étang de Goule, au nord de l'Allier, a été construit au 19^{ème} siècle pour alimenter les eaux du canal du Berry en même temps que l'étang de Pirot dans le massif de Tronçais. Une grande partie de l'étang se trouve dans le département du Cher. Après le déclassement du canal de Berry dans les années 1950, l'étang a été racheté par le Département du Cher qui en a fait un ENS (Espace Naturel Sensible). L'étang souffre d'un manque d'eau régulier qui génère un ensemble de problèmes concernant à la fois l'accueil du tourisme et le maintien de la qualité des milieux naturels.



L'étang de Goule, au nord de l'Allier, fait partie du complexe hydraulique du canal du Berry construit durant le 19^{ème} siècle.

57. ETANG RECOLONISÉ

Département : Allier

Ensemble de paysages : 8.01 Val d'Allier

Famille de paysages : Vallée et grandes rivières de plaine

Atelier mobile n°26 / 28.03.2012 / Le Veudre

L'étang de Beauregard est situé au milieu de prairies et de bois à côté de la rivière Allier. Il a été inventorié comme ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique). Ses milieux de nature très diversifiée sont accueillants pour la Cistude d'Europe. La partie est de l'Allier, autour du Val d'Allier et de la Sologne Bourbonnaise est la seule zone de l'Auvergne où la Cistude est présente. La tortue y est encore considérée comme rare. L'étang n'a pas été curé durant longtemps. Une végétation l'a recolonisé. Il a été vidé en 2007. Il s'est enfriché.

58. ETANGS DU MOYEN-ÂGE

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 2.02 Haut-Livradois

Famille de paysages : Montagnes boisées

Atelier mobile n°29 / 22.05.2012 / étang de Marchaud

L'étang de Marchaud est un étang de dix hectares au fond d'une cuvette à pente très douce entourée de prairies humides et de boisements. Il fait partie du réseau d'étangs aménagés au Moyen-âge durant la grande période de défrichement de la forêt. L'étang de La Fargette, à quelques kilomètres au nord près de Saint-Germain-l'Herm est un autre étang du Moyen-âge, construit pour assurer l'approvisionnement en poissons des habitants de Saint-Germain-l'Herm pendant le carême. On ne s'aperçoit concrètement de l'ancienneté de l'étang de Marchaud que sur la digue, en regardant les pierres de seuils.

Le Livradois est un pays d'étangs, de zones humides et de mares (les serves)... La complexité historique des aménagements en rapport avec la maîtrise de l'eau est une particularité paysagère de ce territoire.



L'étang de Marchaud fait partie du réseau d'aménagements du monde religieux du Moyen-âge dans les territoires du Livradois. L'atmosphère qui émane du plan d'eau par temps de pluie est typique de ces paysages.

59. LA COMPLEXITÉ HISTORIQUE DES ÉTANGS DU LIVRADOIS

Département : Puy-de-Dôme
Ensemble de paysages : 2.02 Haut-Livradois
Famille de paysages : Montagnes boisées
Atelier mobile n°29 / 22.05.2012

Il y a beaucoup d'étangs artificiels construits par les hommes en Livradois. On peut en identifier au moins trois sortes en fonction de l'époque de leur construction :

1. Le vieil étang au bord des hameaux ruraux comme à Royat.
2. Les petites réserves pour l'incendie construites il y a une trentaine d'années au bord de nombreux villages.
3. Les grands étangs construits par les cisterciens au Moyen-Âge. Au-delà des bâtiments plus visibles, les moines cisterciens ont laissé beaucoup de vestiges d'aménagement dans le territoire du Livradois. Ils ont notamment aménagé de nombreux étangs pour l'élevage des carpes ou l'alimentation en eau des moulins. Une partie de l'histoire du Livradois pourrait être racontée par le biais des étangs et serves qu'on y trouve, qui disparaissent progressivement.

60. LES ÉTANGS ANCIENS DE LA ZONE D'ORLÉAT

Département : Puy-de-Dôme
Ensemble de paysages : 6.01 Grande limagne et plaines de Varennes
Famille de paysages : Limagnes et terres de grandes cultures
Atelier mobile n°22 / 01.02.2012 / D85, vers les Mondaniaux, plaine des Varennes

Orléat se trouve dans le pays dit « des Varennes » près de la confluence de la Dore et de l'Allier. La zone est parsemée d'étangs anciens construits en chapelets le long de tous les petits cours d'eau. Leur construction date pour une partie d'entre eux du Moyen-âge. La campagne des Varennes prend une forme de semi-bocage : haies, arbres isolés, bois, prés, étangs...

La présence de zones humides récurrentes crée des situations inhabituelles de relation entre milieux aquatique et urbain. Alors que les milieux humides ont été éloignés du monde urbain depuis des siècles pour des raisons souvent hygiénistes, dans le hameau près des Mondaniaux par exemple, une roselière a recouvert un étang en milieu urbanisé.

**THERMALISME,
EXPLOITATION
DES SOURCES**

61. QU'EST-CE QU'UNE CONSTRUCTION COMMERCIALE DU PAYSAGE ?

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 3.04 Coteaux et faille de Limagne

Famille de paysages : Coteaux et pays coupés

Atelier mobile n°21 / 31.01.2012 / Châtel-Guyon

Maupassant a séjourné dans la ville thermale de Châtel-Guyon en 1886. Il y a écrit un roman-reportage, *Mont-Oriol*, dont le sujet consiste à décrypter les mécanismes qui aboutissent à la naissance d'une station thermale à la fin du 19^{ème} siècle. On y comprend l'agencement entre la présence initiale des sources d'eau minérale, le développement de l'urbanisation thermale, le monde médical, le monde commercial et le monde industriel qui développe les infrastructures ferroviaires, par exemple, nécessaires à la venue des clients riches des stations thermales. En d'autres termes, il démonte la logique des mécanismes commerciaux de construction d'un paysage. Maupassant a pris pour modèle le développement de la ville de Châtel-Guyon et la vie que l'on y a menée, sans la citer directement dans le roman (Enval).

Voici deux passages pour saisir la teneur des propos de Maupassant et la manière dont il décompose la logique de cette grande forme d'aménagement territorial du 19^{ème} siècle qu'est la station thermale : « La grande question moderne, Messieurs, c'est la réclame ; elle est le dieu du commerce et de l'industrie contemporains. Hors la réclame, pas de salut [...] il faut attirer l'attention publique et, après l'avoir frappée, il faut la convaincre.

L'art consiste donc à découvrir le moyen, le seul moyen qui peut réussir, étant donné ce qu'on veut vendre. Nous autres, messieurs, nous voulons vendre de l'eau. C'est par les médecins que nous devons conquérir les malades. »

« Voici comment je suis arrivé à réaliser cette conception. Nous avons choisi six lots de terre de mille mètres chacun. Sur chacun de ces six lots, la Société Bernoise des Chalets Mobiles s'engage à apporter une de ses constructions modèles. Nous mettrons gratuitement ces demeures aussi élégantes que confortables à la disposition des médecins. S'ils s'y plaisent, ils achèteront seulement la maison de la Société Bernoise ; quant au terrain, nous le leur donnons... et ils nous le paieront... en malades. Donc, Messieurs, nous obtenons ces avantages multiples de couvrir notre territoire de villas charmantes qui ne nous coûtent rien, d'attirer les premiers médecins du monde et la légion de leurs clients, et surtout de convaincre de l'efficacité de nos eaux les docteurs éminents qui deviendront bien vite propriétaires dans le pays. Quant à toutes les négociations qui doivent amener ces résultats, je m'en charge messieurs, et je le ferai non pas en spéculateur, mais en homme du monde ».

62. LE COMPLEXE DE LIEUX LIÉ AU THERMALISME

Département : Puy-de-Dôme
Ensemble de paysages : 3.04 Coteaux et faille de Limagne
Famille de paysages : Coteaux et pays coupés
Atelier mobile n°21 / 31.01.2012 / Châtel- Guyon

Le roman de Maupassant, *Mont-Oriol*, montre la vie quotidienne des habitants saisonniers d'une ville thermale au 19^{ème} siècle. A sa lecture, on comprend que la vie thermale s'organise à l'intérieur d'un complexe de lieux qui va bien au-delà de la ville elle-même. Autour de Châtel-Guyon, il y a un ensemble de lieux qui font l'objet de « promenades » (les plus proches) ou « d'excursions » (les plus éloignés). L'ensemble constitue le système de lieux de la station thermale auquel on peut ajouter les grandes villes d'origine de la clientèle depuis lesquelles des lignes de trains sont spécialement mises en place.

Par exemple, le complexe de lieux de Châtel-Guyon est fait du château de Tournoël, du Gour de Tazenat, du Puy de la Nugère, de la vallée des Prades et du château de Chazeron, de la vallée de Sans Souci, de Volvic, de la colline et du bois de Chalusset...

Chaque station a son complexe de lieux. Vichy a l'hippodrome, la vallée du Sichon par exemple. Royat, la vallée de la Tiretaine, le Puy-de-Dôme, l'arboretum, la colline point de vue du Monument aux Morts...



Un banc installé en haut du Chalusset à Châtel-Guyon dans le Puy-de-Dôme, signe-vestige de l'époque où le thermalisme a joué un grand rôle dans le développement des territoires auvergnats. Ce banc appartient au système de lieux de cette ville thermale.

63. LE RÉSEAU DES VESTIGES OUBLIÉS DU THERMALISME

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 9.08 Gorges de la Dore

Famille de paysages : Vallées, gorges et défilés

Atelier mobile n°29 // 22.05.2012 / Courpière, Salet

A Salet, un chemin au bord du Couzon mène à quatre petits aménagements de sources anciennement exploitées par le thermalisme et l'embouteillage. L'exploitation a été abandonnée depuis les années 1950. Les margelles inondées en période de crue ont été réhabilitées. A l'intérieur du bâtiment de l'usine d'embouteillage avait été enfermée une cinquième source, la principale appelée « La Salet ». L'eau est gazeuse et ferrugineuse. Un exutoire rougeâtre coule du bâtiment dans le Couzon.

L'endroit est un témoignage des dizaines de sites de sources thermales dont l'exploitation a été abandonnée durant le 20ème siècle dans toute l'Auvergne. La pratique thermique a érigé dans le territoire un réseau de ruines et d'abandons. La liste de ces endroits « d'eaux minérales oubliées d'Auvergne » est longue : Saint-Myon dans le Puy-de-Dôme (63), La Souchère en Haute-Loire (43), Sainte-Marie dans le Cantal (15), Saint-Pardoux dans l'Allier (03), Arlanc (63), Le Salet (63), Doyet (03), Coren-les-eaux (15), Chabetout (63), Dore l'Eglise (63), Prompsat (63), La Réveille près de Sauxillanges (63) qui était une source exploitée par les bénédictins de Cluny, Ydes (15), Thizon près de Saint-Victor (03), Montoute (63), Bas-en-Basset (43), Vezézoux (43)...



Le hameau de Salet, près de Courpière, est le témoin oublié des heures de gloire de l'exploitation des eaux thermales.

64. SITE PROTÉGÉ TOMBÉ DANS L'OUBLI

Département : Puy-de-Dôme

Ensemble de paysages : 3.04 Coteaux et faille de Limagne

Famille de paysages : Coteaux et pays coupés

Atelier mobile n°17 / 26.10.2011 / vallée de la Tiretaine, Royat

La Tiretaine descend la faille de Limagne en faisant quelques sauts dont un a été nommé mystérieusement « cascade Cornetoro ». La route que l'on a fait serpenter le long de la vallée traverse la rivière au niveau de la cascade qui était un point d'arrêt et un but des itinéraires d'excursion depuis la station thermale de Royat dans le passé. Le pont de la route sinueuse servait de point de vue sur « le saut tumultueux » de la petite rivière. Le site a été inscrit en 1955 au titre de la protection des sites.

C'était il y a longtemps. La route a été élargie par la suite. L'expérience du passage sur la Tiretaine a été effacée par l'aménagement routier homogène et régulier régi par des normes de sécurité et de vitesse. Un parking a été construit dans le virage à proximité et planté d'espèces horticoles caractéristiques des espaces routiers. Des arbres ont poussé autour de la rivière. Ses sauts ont progressivement été soustraits au regard de celui qui emprunte la route. L'intérêt qu'on leur portait a disparu.



Le Saut de Cornetoro, dans la vallée de la Tiretaine près de Royat dans le Puy-de-Dôme, site protégé et oublié derrière les arbres.

65. PETITE STATION THERMALE D'AUJOURD'HUI

Département : Cantal / Lozère (Languedoc-Roussillon)

Ensemble de paysages : 1.06 Aubrac

Famille de paysages : Hautes terres

Atelier mobile n°9 / 19.07.2011 / La Chaldette (Lozère)

Dans le vallon de la Chaldette en Aubrac, au bord du Bès, une petite station thermale s'est développée. Récemment, un bâtiment thermal a été construit par le célèbre architecte, Wilmotte. La facture du bâtiment reflète le niveau de qualité des services de ces petites stations thermales éloignées de tout et très prisées par la clientèle des villes. Elles assouviennent un assemblage de désirs urbains : soin du corps, gastronomie, luxe, isolement dans une campagne retirée.



La petite station thermale de la Chaldette en activité, à l'écart de tout, dans un vallon de l'Aubrac cantalien, est une illustration type du désir d'isolement.

03



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement Auvergne
7, rue Léo Lagrange 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr
©DREAL Auvergne, Juin 2014